



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 19 septembre 2012 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, madame et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2012-1369

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SPÉCIALES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 3 ET 28 AOÛT 2012 AINSI QUE DES SÉANCES ORDINAIRES TENUES LES 15, 22 ET 29 AOÛT 2012

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances spéciales du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 3 et 28 août 2012 ainsi que des séances ordinaires tenues les 15, 22 et 29 août 2012 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

CE-2012-1370

AUTORISER LA COMPAGNIE R.H. NUGENT EQUIPMENT RENTALS LTD ET SES SOUS-TRAITANTS À EXÉCUTER DES TRAVAUX HORS DES HEURES RÉGULIÈRES POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU PLUVIAL POUR LE 118, BOULEVARD SAINT-JOSEPH - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN

CONSIDÉRANT QU'une entente a été signée entre la Ville de Gatineau et monsieur Michel Morrissette, en vertu de la résolution numéro CM-2011-533 en date du 21 juin 2011, afin d'établir les lignes directrices régissant la construction des infrastructures reliées à la desserte en égout pluvial pour le 118, boulevard Saint-Joseph;

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être réalisés lors d'une fermeture complète de la rue pour assurer une sécurité du chantier et des travailleurs;

CONSIDÉRANT QUE l'impact sur la population sera moindre lors de la réalisation de travaux de jour au cours d'une fin de semaine et que ceux-ci ne peuvent être réalisés en une seule journée;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie R.H. Nugent Equipment Rentals Ltd prévoit réaliser les travaux entre le 22 septembre et le 7 octobre 2012, selon la disponibilité des sous-traitants et les conditions météorologiques;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, c'est-à-dire du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la compagnie R.H. Nugent Equipment Rentals Ltd et ses sous-traitants à fermer une partie du boulevard Saint-Joseph ainsi qu'à exécuter des travaux hors des heures régulières les samedis et dimanches, pour la réalisation du prolongement du réseau pluvial pour le 118, boulevard Saint-Joseph, lors d'une seule fin de semaine comprise entre le 22 septembre et le 7 octobre 2012.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer l'entente faisant l'objet de la présente, le tout comme ils apparaîtront aux plans finaux qui seront déposés au Bureau de la publicité des droits.

Adoptée

CE-2012-1371

AUTORISER LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE L'OUTAOUAIS À FAIRE EXÉCUTER DES TRAVAUX HORS DES PÉRIODES PERMISES SUR LA RUE MAIN, ENTRE LES RUES HUPÉ ET GUAY, DANS LE CADRE DU PROJET RAPIBUS

CONSIDÉRANT QUE des travaux de construction sont prévus sur le viaduc ferroviaire surplombant la rue Main dans le cadre du projet Rapibus;

CONSIDÉRANT QU'il est requis de soulever temporairement le viaduc, de lever les nouvelles poutres, d'assembler la structure et d'installer un trottoir en acier;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessitent l'utilisation de machineries lourdes qui obligera la fermeture complète des voies de circulation sur la rue Main;

CONSIDÉRANT QUE pour la sécurité des usagers de la route, il est requis de fermer complètement les voies de circulation sur la rue Main, entre les rues Hupé et Guay;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront réalisés de jour et de nuit afin de nuire le moins longtemps possible à la circulation, les commerçants et les résidents;

CONSIDÉRANT QUE les dates précisées des travaux pourraient être revues advenant des conditions climatiques défavorables;

CONSIDÉRANT QUE les travaux devraient débiter le lundi 1^{er} octobre 2012 et se terminer le jeudi 11 octobre 2012;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessitent la fermeture complète de l'axe routier majeur qu'est la rue Main et, qu'à cet effet, une approbation du comité exécutif est souhaitable;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE des travaux seront réalisés de nuit ainsi qu'un dimanche, soit hors des périodes permises par le règlement numéro 44-2003 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la Société de transport de l'Outaouais à procéder à la fermeture complète de la rue Main, entre les rues Hupé et Guay, du 1^{er} octobre au 11 octobre 2012 pour réaliser les travaux de construction et plus particulièrement la mise en place et l'assemblage du nouveau viaduc ferroviaire dans le cadre du projet Rapibus (lot 231);

- autorise la Société de transport de l'Outaouais à faire réaliser des travaux de construction de nuit, de 21 h à 7 h et le dimanche, sur la rue Main à la hauteur du viaduc ferroviaire, dans le cadre du projet Rapibus (lot 231), et ce, pour les nuits du 1^{er} au 11 octobre 2012 et le dimanche 7 octobre 2012;
- demande à la Société de transport de l'Outaouais de communiquer efficacement à la population et aux commerçants la nature des entraves, les routes alternatives pour les différents usagers ainsi que les dates précises des interventions.

Adoptée

CE-2012-1372 RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-33 - 180 892,28 \$ - PÉRIODE DU 19 AU 25 AOÛT 2012

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-33 au montant de 180 892,28 \$ pour la période du 19 au 25 août 2012.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1373 SOUMISSION 2012 SI 266 - RÉPARATION AUX HALTES NAUTIQUES DE LA RUE JACQUES-CARTIER OUEST - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction Larivière Itée, 640, rue Auguste-Mondoux, Gatineau, Québec, J9J 3K3, pour la réparation aux haltes nautiques de la rue Jacques-Cartier Ouest, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant révisé de 39 781,35 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 9 juillet 2012 et son prix révisé du 21 août 2012, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------------|--------------|---|
| 02-19130-521-82855 | 38 051,35 \$ | Frais non-remboursables par assurances - Entretien et réparation - Infrastructures |
| 04-13493 | 1 730,00 \$ | TPS à recevoir - Ristourne |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1374 LOCATION DU CENTRE ROBERT-GUERTIN À LA TABLE ÉDUCATION OUTAOUAIS, ORGANISME À BUT NON-LUCRATIF, POUR LA TENUE DU SALON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE, LES 6, 7 ET 8 NOVEMBRE 2012

CONSIDÉRANT QUE la Table Éducation Outaouais, organisme à but non-lucratif, organise les 6, 7 et 8 novembre 2012, le Salon de la formation professionnelle et technique au centre Robert-Guertin;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme a adressé une demande de dons ou de commandites et que cette demande répond aux critères de tarification préférentielle et d'exemption pour les installations de la section arénas et lieux publics :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de louer le centre Robert-Guertin à l'organisme à but non-lucratif, la Table Éducation Outaouais, pour tenir le Salon de la formation professionnelle et technique qui aura lieu les 6, 7 et 8 novembre 2012, et accorde une réduction de 50 % du coût de location pour l'utilisation du centre Robert-Guertin.

Cette réduction du coût de location représente un montant de 12 250 \$.

Adoptée

CE-2012-1375

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 32 - 33 497,88 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 36 - 491 267,71 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 33 - 9 673,59 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 31 - 477 774,84 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 32, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 36, la liste des réquisitions numéro 33 ainsi que la liste des embauches numéro 31 :

| Numéro des listes | Descriptions | Montants | Périodes |
|----------------------------------|----------------------------------|-----------------|-----------------------|
| Liste PA numéro 32 | Pièces de comptes à payer | 33 497,88 \$ | 3 au 7 septembre 2012 |
| Liste PD numéro 36 | Pièces de comptes à payer | 491 267,71 \$ | 3 au 7 septembre 2012 |
| Liste des réquisitions numéro 33 | Pièces de comptes à payer | 9 673,59 \$ | 3 au 7 septembre 2012 |
| Liste des embauches numéro 31 | Embauche de personnel temporaire | 477 774,84 \$ | 20 au 31 août 2012 |

Un certificat du trésorier a été émis le 13 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1376

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DE COMMANDES C-33 - 547 521,73 \$ - PÉRIODE DU 23 AU 29 AOÛT 2012

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-33 d'un montant de 547 521,73 \$ pour la période du 23 au 29 août 2012.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1377

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-34 - 344 436,05 \$ - PÉRIODE DU 30 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2012

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-34 d'un montant de 344 436,05 \$ pour la période du 30 août au 5 septembre 2012.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1378

FERMETURE PARTIELLE DE LA RUE FORTIER, ENTRE LES RUES DUMAS ET SHERBROOKE - FÊTE DU 10^e ANNIVERSAIRE DU DÉPANNEUR SYLVESTRE - 30 SEPTEMBRE 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN

CONSIDÉRANT QUE le dépanneur Sylvestre est une initiative citoyenne d'entraide et de solidarité qui organise plusieurs activités sociales et communautaires tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE le dépanneur Sylvestre, en collaboration avec Action-Quartier, désire organiser une fête de quartier afin de dynamiser le milieu;

CONSIDÉRANT QUE le 30 septembre 2012, le dépanneur Sylvestre invite les résidants à venir célébrer leur 10^e anniversaire d'implication dans la communauté en utilisant une parcelle de la rue Fortier comme lieu de rassemblement;

CONSIDÉRANT QUE les résidants situés dans la zone d'activité seront avisés de la tenue de l'événement par un avis écrit;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture de rue rendra sécuritaire l'activité mentionnée pour les participants et les spectateurs et n'occasionnera pas de détour majeur pour les automobilistes;

CONSIDÉRANT QUE le projet de fermeture des rues et ses modalités ont été analysés et recommandés favorablement par les différents services directement impliqués :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la fermeture de la rue Fortier, entre les rues Dumas et Sherbrooke, le 30 septembre 2012 de 10 h à 18 h, dans le cadre de l'événement « Fête du 10^e anniversaire du dépanneur Sylvestre »;

Le tout selon les conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière de la Ville de Gatineau concernant les fermetures de rues;
- Assurer une voie d'urgence en tout temps durant l'événement;
- Installer et retirer toute la signalisation requise;
- Assurer un nombre suffisant d'adultes portant une veste de circulation orange pour diriger et contrôler la circulation;
- Distribuer un avis écrit aux résidants situés dans la zone d'activités;
- Ramasser les ordures engendrées par cet événement et nettoyer les lieux;
- Assumer les frais des dommages causés à la propriété de la Ville de Gatineau;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir au centre de services de Hull, au plus tard cinq jours avant la tenue de l'événement, une copie des formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assurée additionnelle, responsabilité et indemnisation, de même que responsabilité civile générale pour un montant de 3 000 000 \$.

Adoptée

CE-2012-1379 **SUBVENTION DE 150 \$ - ÉCOLE INTERNATIONALE DU MONT-BLEU - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de l'École internationale du Mont-Bleu, à l'attention de madame Anik Doré, directrice, 45, rue Boucher, Gatineau, Québec J8Y 6G2, à titre de subvention pour les activités de reconnaissance à l'équipe de brigadiers de l'école.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|----------------|---|
| 02-79935-972 | 150 \$ | Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1380 **SUBVENTION DE 200 \$ - CLUB LES AÎNÉS ST-GRÉGOIRE BUCKINGHAM - ACTIVITÉS 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Club Les aînés St-Grégoire Buckingham, à l'attention de madame Colette Fillion, présidente, 62, chemin du Moulin-Rouge, L'Ange-Gardien, Québec, J8L 4B8, à titre de subvention pour les activités 2012 du club.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|----------------|--|
| 02-79948-972 | 200 \$ | Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1381 **SUBVENTION DE 500 \$ - CORPORATION DES LOISIRS DE MASSON-ANGERS POUR LE PROJET NOMADE - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à la Corporation des Loisirs de Masson-Angers, à l'attention de monsieur Raymond Touchette, C. P. 2404, 97, rue de l'aréna, Gatineau, Québec, J8M 1K7, à titre de subvention pour le projet Nomade.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|---------|---|
| 02-79947-972 | 400 \$ | Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions |
| 02-79943-972 | 50 \$ | Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions |
| 02-79945-972 | 50 \$ | Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1382 **SUBVENTION DE 640 \$ - CENTRE D'INTERVENTION ET DE PRÉVENTION EN TOXICOMANIE DE L'OUTAOUAIS AFIN DE FINANCER UNE PARTIE DE LEUR LOYER - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 640 \$ au Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais, 92, rue Saint-Jacques, Gatineau, Québec, J8X 2Z2, à titre de subvention afin de financer une partie de leur loyer.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|---------|--|
| 02-11449-972 | 100 \$ | Marc Bureau - Maire - Subventions |
| 02-79938-972 | 100 \$ | Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions |
| 02-79939-972 | 50 \$ | Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions |
| 02-79942-972 | 200 \$ | Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions |
| 02-79943-972 | 100 \$ | Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions |
| 02-79944-972 | 40 \$ | Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions |
| 02-79945-972 | 50 \$ | Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1383 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - ASSOCIATION DES LOISIRS ENTRE NOUS - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'Association des loisirs Entre Nous, à l'attention de madame Nicole Girard, présidente, 40, boulevard Sacré-Cœur, appartement 309, Gatineau, Québec, J8X 4A4, à titre de subvention pour la fête de Noël.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|----------|---|
| 02-79938-972 | 1 000 \$ | Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1384

SUBVENTION DE 2 450 \$ - FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC POUR LA MARCHE ANNUELLE - 13 OCTOBRE 2012 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 450 \$ à la Fondation des maladies du coeur du Québec – Outaouais, 109, rue Wright, bureau 007, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour la marche annuelle le 13 octobre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|----------|---|
| 02-11449-972 | 200 \$ | Marc Bureau - Maire - Subventions |
| 02-79931-972 | 100 \$ | Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions |
| 02-79934-972 | 50 \$ | Maxime Tremblay – Du Plateau– Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions |
| 02-79935-972 | 50 \$ | Patrice Martin – De Wright–Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions |
| 02-79936-972 | 50 \$ | Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions |
| 02-79937-972 | 50 \$ | Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier – Aménagement - Subventions |
| 02-79938-972 | 100 \$ | Denise Laferrière – De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions |
| 02-79939-972 | 100 \$ | Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions |
| 02-79940-972 | 100 \$ | Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions |
| 02-79941-972 | 50 \$ | Luc Angers – De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions |
| 02-79942-972 | 200 \$ | Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital – Aménagement - Subventions |
| 02-79943-972 | 1 000 \$ | Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions |
| 02-79944-972 | 150 \$ | Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions |
| 02-79945-972 | 100 \$ | Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions |
| 02-79946-972 | 50 \$ | Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions |
| 02-79947-972 | 50 \$ | Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions |
| 02-79948-972 | 50 \$ | Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1385

SUBVENTION DE 2 650 \$ - ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU - 29 SEPTEMBRE 2012 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 650 \$ à l'ordre de la Fondation du CSSS de Gatineau, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour le défilé de mode « Les Rêves de Monique » organisé au profit de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau le 29 septembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|----------|---|
| 02-11449-972 | 100 \$ | Marc Bureau - Maire - Subventions |
| 02-79932-972 | 200 \$ | André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions |
| 02-79939-972 | 100 \$ | Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions |
| 02-79942-972 | 1 000 \$ | Patsy Bouthillette - Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions |
| 02-79943-972 | 1 000 \$ | Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions |
| 02-79944-972 | 50 \$ | Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions |
| 02-79946-972 | 100 \$ | Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions |
| 02-79947-972 | 100 \$ | Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1386

SUBVENTION DE 2 850 \$ - ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CHSLD VIGI DE L'OUTAOUAIS - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 850 \$ à l'ordre de l'Association des bénévoles du CHSLD Vigi de l'Outaouais, à l'attention de madame Monique Nault, 565, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, J8V 3T4, à titre de subvention pour la campagne de financement annuelle 2012-2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|----------|--|
| 02-11449-972 | 100 \$ | Marc Bureau - Maire - Subventions |
| 02-79938-972 | 100 \$ | Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions |
| 02-79942-972 | 1 500 \$ | Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions |
| 02-79943-972 | 1 000 \$ | Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions |
| 02-79944-972 | 50 \$ | Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions |
| 02-79945-972 | 50 \$ | Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions |
| 02-79939-972 | 50 \$ | Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1387

SUBVENTION DE 3 700 \$ - ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA SOUPE POPULAIRE DE HULL - 28 SEPTEMBRE 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 3 700 \$ à l'ordre de la Soupe populaire de Hull, 751, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4B7, à titre de subvention pour une activité qui aura lieu le 28 septembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|----------------|---|
| 02-11449-972 | 150 \$ | Marc Bureau - Maire - Subventions |
| 02-79932-972 | 100 \$ | André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions |
| 02-79931-972 | 100 \$ | Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions |
| 02-79934-972 | 100 \$ | Maxime Tremblay - Du Plateau– Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions |
| 02-79935-972 | 100 \$ | Patrice Martin - De Wright–Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions |
| 02-79936-972 | 100 \$ | Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions |
| 02-79937-972 | 1 000 \$ | Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions |
| 02-79938-972 | 1 000 \$ | Denise Laferrière - De Hull–Val- Tétreau - Aménagement - Subventions |
| 02-79939-972 | 100 \$ | Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions |
| 02-79941-972 | 50 \$ | Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions |
| 02-79940-972 | 100 \$ | Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions |
| 02-79942-972 | 250 \$ | Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions |
| 02-79943-972 | 100 \$ | Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions |
| 02-79944-972 | 100 \$ | Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions |
| 02-79945-972 | 100 \$ | Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions |
| 02-79946-972 | 100 \$ | Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions |
| 02-79947-972 | 50 \$ | Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions |
| 02-79948-972 | 100 \$ | Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions |

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

| POSTE | DÉBIT | CRÉDIT | DESCRIPTION |
|--------------|----------|----------|--|
| 02-79938-692 | 1 000 \$ | | Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Équipements non capitalisables |
| 02-79937-692 | 1 000 \$ | | Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Aménagement - Équipements non capitalisables |
| 02-79938-972 | | 1 000 \$ | Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions |
| 02-79937-972 | | 1 000 \$ | Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1388

PARTICIPATION ET SUBVENTION À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT DE CENTRAIDE OUTAOUAIS - 26 SEPTEMBRE 2012 - 200 \$ - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Maxime Tremblay, Patrice Martin, Denis Tassé, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin ainsi que madame la conseillère Mireille Apollon à participer à une activité organisée par Centraide Outaouais qui aura lieu le 26 septembre 2012.

De plus, ce comité autorise madame la conseillère Nicole Champagne à subventionner cette activité pour un montant de 50 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de Centraide Outaouais à l'attention de monsieur Marco Veilleux, 74, boulevard Montclair, Gatineau, Québec, J8Y 2E7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|---------|--|
| 02-79936-972 | 25 \$ | Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions |
| 02-79939-972 | 50 \$ | Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions |
| 02-79940-972 | 25 \$ | Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions |
| 02-79935-972 | 25 \$ | Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions |
| 02-79934-972 | 25 \$ | Maxime Tremblay - Du Plateau-Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions |
| 02-79948-972 | 25 \$ | Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions |
| 02-79947-972 | 25 \$ | Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1389

SUBVENTION ET PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS AU PROFIT DE LA FONDATION DES AÎNÉS DE L'OUTAOUAIS - 13 OCTOBRE 2012 - 1 200 \$ - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise mesdames les conseillères Mireille Apollon, Patsy Bouthillette, Sylvie Goneau et Denise Laferrière ainsi que messieurs les conseillers Luc Angers et Maxime Tremblay à participer à une activité de levée de fonds le 13 octobre 2012 au profit de la Fondation des aînés de l'Outaouais.

De plus, ce comité autorise les membres du conseil à subventionner cette activité pour un montant de 600 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 200 \$ à l'ordre de la Fondation des aînés de l'Outaouais, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|----------------|---|
| 02-79932-972 | 100 \$ | André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions |
| 02-79934-972 | 100 \$ | Maxime Tremblay - Du Plateau– Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions |
| 02-79936-972 | 100 \$ | Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions |
| 02-79938-972 | 100 \$ | Denise Laferrière - De Hull–Val- Tétreau – Aménagement - Subventions |
| 02-79939-972 | 100 \$ | Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions |
| 02-79942-972 | 400 \$ | Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions |
| 02-79943-972 | 100 \$ | Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions |
| 02-79944-972 | 100 \$ | Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions |
| 02-79941-972 | 100 \$ | Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1390

SUBVENTION ET PARTICIPATION À LA MARCHÉ DES 4 PATTES AU PROFIT DE LA S.P.C.A. DE L'OUTAOUAIS - 23 SEPTEMBRE 2012 - 1 100 \$ - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise mesdames les conseillères Nicole Champagne et Sylvie Goneau ainsi que monsieur le conseiller Stéphane Lauzon à participer à la Marche des 4 pattes au profit de la S.P.C.A. de l'Outaouais le 23 septembre 2012.

De plus, les membres du conseil sont autorisés à subventionner cette activité pour un montant de 450 \$.

Le trésorier à émettre un chèque de 1 100 \$ à la S.P.C.A. de l'Outaouais, 132, rue de Varennes, Gatineau, Québec, J8T 8G5, à titre de subvention pour la Marche des 4 pattes le 23 septembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|---------|--|
| 02-11449-972 | 100 \$ | Marc Bureau - Maire - Subventions |
| 02-79945-972 | 100 \$ | Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions |
| 02-79940-972 | 50 \$ | Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions |
| 02-79944-972 | 50 \$ | Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions |
| 02-79939-972 | 500 \$ | Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions |
| 02-79942-972 | 250 \$ | Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions |
| 02-79943-972 | 50 \$ | Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 17 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1391

SUBVENTION ET PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS LE 21 SEPTEMBRE 2012 AU PROFIT DU REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE LA BASSE-LIÈVRE – 365 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Maxime Pedneaud-Jobin à assister à une activité de levée de fonds le 21 septembre 2012 au profit du Regroupement des gens d'affaires de la Basse-Lièvre.

De plus, ce comité autorise monsieur le conseiller Maxime Pedneaud-Jobin à subventionner cette activité pour un montant de 250 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 365 \$ au Regroupement des gens d'affaires de la Basse-Lièvre, 390, avenue de Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2G7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|---------|---|
| 02-79948-972 | 365 \$ | Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 19 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1392

SUBVENTION DE 25 \$ - REGROUPEMENT DES MALIENS DE LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE – 21 SEPTEMBRE 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 25 \$ à l'ordre du Regroupement des Maliens de la Région de la Capitale Nationale, à l'attention de Cheick Touradou Sissoko, 1, rue Jean-De La Fontaine, Gatineau, Québec, J9J 2X5, à titre de subvention pour l'organisation du Gala humanitaire qui aura lieu le 21 septembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

| POSTE | MONTANT | DESCRIPTION |
|--------------|---------|---|
| 02-79936-972 | 25 \$ | Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions |

Un certificat du trésorier a été émis le 19 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1393

ENGAGEMENT DE MADAME FRANCE PÉTRIN AU POSTE DE CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES - DOTATION ET RECRUTEMENT AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de conseillère en ressources humaines, Dotation et recrutement au Service des ressources humaines, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement de madame France Pétrin au poste de conseillère en ressources humaines, Dotation et recrutement, sous la gouverne du coordonnateur, Dotation et recrutement.

Le salaire de madame France Pétrin est établi à la classe 3, échelon 5 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau. Madame France Pétrin est assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article I. Elle bénéficie de trois semaines de vacances annuellement.

Étant donné que madame France Pétrin occupe de façon temporaire ce poste depuis le 14 juin 2010, la permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit le jour suivant l'adoption de la présente résolution par le comité exécutif.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-16100-115 – Service des ressources humaines – Réguliers – Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1394

Abrogée par la
résolution numéro
CE-2012-1812

OCTROI D'UN CONGÉ SANS SOLDE À L'EMPLOYÉ 110563 - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSIDÉRANT QUE l'employé 110563 du Service de l'urbanisme et du développement durable a formulé une demande de se prévaloir d'un congé sans solde d'une période de 16 semaines, débutant le 24 septembre 2012 pour se terminer le 8 janvier 2013, conformément à l'article 11.10 de la convention collective liant la Ville et le Syndicat des cols blancs de Gatineau inc.;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est conforme à la convention collective et fait l'objet d'une recommandation favorable de la part du Service de l'urbanisme et du développement durable et du Service des ressources humaines :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde à l'employé 110563 du Service de l'urbanisme et du développement durable, un congé sans solde pour la période débutant le 24 septembre 2012 jusqu'au 8 janvier 2013.

Adoptée

CE-2012-1395

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR STÉPHANE LACHAPELLE AU POSTE DE CHEF DE DIVISION, OPÉRATIONS ET ÉQUIPES SPÉCIALISÉES AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de chef de division, Opérations et équipes spécialisées, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Stéphane Lachapelle au poste de chef de division, Opérations et équipes spécialisées.

Le salaire de monsieur Stéphane Lachapelle sera celui de l'annexe B de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Stéphane Lachapelle est assujéti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Stéphane Lachapelle est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-22310-117 – Schéma de couverture de risques – État major - Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-0919D1

DÉPÔT DE DOCUMENT

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du Règlement numéro 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires – Période du 27 juin au 31 juillet 2012

CE-2012-1396

PROMOTION ET PERMANENCE DE MESDAMES CARMEN RIVET ET NATHALIE MINEAULT - COUR MUNICIPALE - SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2006-868 en date du 3 octobre 2006, approuvait la modification de structure à la Cour municipale et la création des postes de chef de section et greffier adjoint, Audition et jugement et chef de section et greffier adjoint, Perception;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2007-1454 en date du 10 octobre 2007, approuvait la nomination par intérim de madame Nathalie Mineault au poste de chef de section et greffier adjoint, Audition et jugement et de madame Carmen Rivet au poste de chef de section et greffier adjoint, Perception;

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler les postes de chef de section et greffier adjoint, Audition et jugement (poste numéro COR-CAD-003 au plan d'effectifs des cadres) et chef de section et greffier adjoint, Perception (poste numéro COR-CAD-004 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion et la permanence de :

- madame Nathalie Mineault au poste de chef de section et greffier adjoint, Audition et jugement (poste numéro COR-CAD-003 au plan d'effectifs des cadres) à la classe 3, 7e échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau;
- madame Carmen Rivet au poste de chef de section et greffier adjoint, Perception (poste numéro COR-CAD-004 au plan d'effectifs des cadres) à la classe 3, 7e échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Considérant que mesdames Nathalie Mineault et Carmen Rivet occupent ces postes depuis plus d'un an, la période d'essai est complétée avec succès.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-12100-115 – Cour municipale – Régulier – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 17 septembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1397

MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 105383

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête;

CONSIDÉRANT le dossier de l'employé;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit de travail;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la mesure disciplinaire de dix jours sans traitement à l'employé 105383 pour les fautes reprochées.

Les dates de la suspension seront déterminées par le service concerné en collaboration avec le Service des ressources humaines conformément à la convention collective.

Adoptée

CE-2012-1398

MANDATER LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES AFIN D'INSTITUER LES PROCÉDURES JUDICIAIRES APPROPRIÉES EN DOMMAGES ET INTÉRÊTS - DOMMAGES AU POSTE DE POLICE DU SECTEUR DE HULL - 13 AVRIL 2011

CONSIDÉRANT QUE des dommages furent constatés à l'une des conduites souterraines reliant le réservoir diesel souterrain ainsi que le réservoir journalier du groupe électrogène au poste de police du secteur de Hull localisé au 777, boulevard de la Carrière;

CONSIDÉRANT QUE les dommages sont survenus le 13 avril 2011 lors de travaux d'excavation effectués plus spécifiquement dans le cadre du remplacement de la tour antenne située sur les lieux;

CONSIDÉRANT QUE les dommages auraient été causés par l'entreprise Vidéotron, et ce, le cas échéant, par l'entremise de son sous-traitant, la firme Télécon;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réparation devant être effectués ne le furent pas en temps opportun par Vidéotron et/ou Télécon;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a dû se résoudre à aller en appel d'offres, vu le coût anticipé des travaux, et que le mandat afin d'effectuer les travaux correctifs fut finalement confié à l'entreprise Tomkat, et ce, en vertu de la résolution numéro CE-2011-1893 adoptée le 7 décembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE les travaux correctifs le furent pour un montant de 46 538,36 \$;

CONSIDÉRANT l'évaluation du quantum établi par le Service des affaires juridiques :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité mandate le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures judiciaires appropriées à l'encontre des responsables des dommages subis;

Adoptée

CE-2012-1399

ENTÉRINER ET APPROUVER LE DÉPASSEMENT DES COÛTS DES SERVICES JURIDIQUES PRÉVUS AU DOSSIER NUMÉRO 2011-AI-130

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 79-5-2009 concernant la délégation de pouvoir, il est nécessaire de faire autoriser par ce comité les dépenses supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense prévue pour les services juridiques concernant une cause en déontologie policière (numéro 2011-AI-130) sera au-delà de la limite de la somme de 50 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service de police à effectuer les dépenses relatives à ce dossier, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-21100-412 - Administration - Police - Services juridiques.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2012.

Adoptée

MARC BUREAU
 Maire et président
 Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
 Greffier et secrétaire
 Comité exécutif